

LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine



Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Jean-Luc Radier

☎ : 06 14 77 90 46

Abbé Hervé Gresland

@ : ab.gresland@laposte.net

Abbé François Knittel

☎ : 03 89 44 66 93

Mlle E. Ledermann (Librairie)

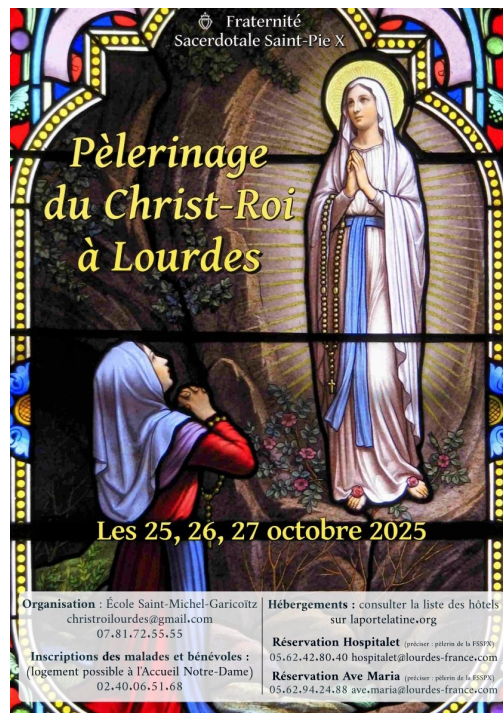
☎ : 06 88 25 04 46

Chers fidèles,

La lecture de Saint Thomas d'Aquin nous donne souvent des lumières qui éclairent les problèmes graves de notre temps.

A l'approche de la fête du Christ-Roi, du prochain pèlerinage à Lourdes, et plus près de nous encore, de la fête de Notre-Dame de la Victoire (ancienne dénomination de la fête de Notre-Dame du Rosaire), il est bon de relire la comparaison que fait Saint Thomas (III^e pars, q. 8, art. 7) entre le gouvernement de l'Église par le Christ, et le gouvernement des méchants par le diable.

« On peut quelquefois le tête par rap-
multitude,
les deux sens
intérieure et
nement exté-
c'est ce qui
le Christ, soit
dans le sens
nement exté-
ce dernier
prince ou pré-
de la multi-
lui est sou-
également de
nière que le
tête de tous
chants, car
est dit dans
v. 25) « Il est
tous les fils



donner à
nom de
port à une
soit dans
d'influence
de gouver-
rieur, et
arrive pour
seulement
de gouver-
rieur : en
sens, tout
lat est tête
tude qui
mise. C'est
cette ma-
diable est
les mé-
ainsi qu'il
Job (ch. 41,
le roi de
d'orgueil. »

SOMMAIRE

Le Mot du Prieur	p. 1-2
Père Antoine de Lombez	p. 3, 6-7
Calendrier	p. 4-5
Annonces	p. 8

Or il appartient au gouverneur de conduire à sa propre fin tous ceux qu'il gouverne : la fin du diable, c'est que la créature rationnelle se détourne de Dieu ; c'est pourquoi dès le commencement, il chercha à détourner l'homme de l'obéissance au précepte divin. Mais aussi l'aversion de Dieu a raison de fin quand elle est désirée sous l'apparence de la liberté, selon la parole de Jérémie (ch. 2, v. 20) « Depuis longtemps tu as brisé le joug, tu as rompu tes liens, et tu as dit : je ne te servirai pas. »

Quand donc des hommes, en commettant le péché, sont conduits à cette fin, ils tombent sous le régime et le gouvernement du diable, et celui-ci peut être appelé leur tête. »

Dans la réponse aux objections, St. Thomas précise :

1. « Le diable n'exerce pas une influence intérieure sur l'âme rationnelle, mais il induit au mal par suggestion. » Cette précision nous oblige à croire tout de même que le diable, bien qu'il n'ait aucun pouvoir sur notre volonté ni sur nos pensées rationnelles, a pouvoir sur notre imagination et sur nos instincts, de sorte que si nous ne veillons pas à les discerner, il peut nous induire à pécher.

2. « Un gouvernant ne pousse pas chacun de ses sujets à obéir à sa volonté, mais à tous il notifie par un signe sa volonté ; les uns se trouvent excités à le suivre, les autres le font de leur propre mouvement (...) Le diable a péché le premier, car il est écrit dans la 1ère Épître de St Jean (ch. 3, v. 8) qu'« il pèche dès le commencement. », et son péché fut proposé à tous les autres comme un exemple à suivre : certains l'imitèrent parce qu'ils y furent poussés par lui, d'autres le firent de leur propre mouvement et sans aucune suggestion de sa part. En ce sens, le diable est tête de tous les méchants, parce qu'ils suivent son exemple, selon cette parole de la Sagesse : « C'est par l'envie du diable que la mort est venue dans le monde. Ceux-là l'imitent qui lui appartiennent. »

3. « La multitude des méchants ne semble pas avoir d'unité possible : car leurs péchés peuvent être contraires, provenant de défauts divers (...) Mais tous les péchés s'unissent sous le rapport de l'aversion de Dieu, bien qu'ils diffèrent sous le rapport de leurs objets qui sont des biens créés différents. »

Nous pouvons tirer de ces explications de St Thomas quelques éclaircissements importants.

Le libéralisme est bien une doctrine de l'agir humain qui prône, derrière sa notion fautive de liberté, l'aversion de Dieu. Il tend donc à unir les ennemis de Dieu. Il tend même à séduire les chrétiens en prônant une religion qui ne soit rien d'autre qu'un choix personnel et autonome de l'homme, donc identique aux choix des pécheurs, et par conséquent incapable de réagir contre le péché et contre les ennemis de l'Église (c'est le « sida spirituel » dont parlait Monseigneur Lefebvre). Un christianisme non rédempteur, non missionnaire ... et qui n'est donc plus chrétien.

Depuis plus de trois siècles, la Franc-Maçonnerie travaille à constituer une telle société: elle comporte une organisation hiérarchique, une discipline de rites de réunions, d'actions, une finalité spirituelle qui cherchent à réaliser au niveau de la société civile ce qui est dit ci-dessus des hommes individuels : l'aver-

sion de Dieu des États sous l'apparence de la liberté. Qu'est-ce d'autre que la laïcité telle que la définissent les Francs-Maçons ? Dans le numéro d'avril 1978 de la revue *Humanisme*, du Grand Orient de France, dont le thème principal était la laïcité, on lisait : « Nul n'a mieux dit ce qu'était la laïcité qu'Ernest Lavisse : « Être laïque, ce n'est point interdire à l'homme le rêve et la perpétuelle recherche de Dieu, c'est revendiquer pour la vie présente l'effort du Devoir. Ce n'est point violenter(...) les consciences encore détenues dans le charme des vieilles croyances. C'est refuser aux religions qui passent, le droit de gouverner l'humanité qui dure.(...) Être laïque, ce n'est point consentir la soumission de la raison à un dogme immuable, ni l'abdication de l'esprit devant l'incompréhensible(...) C'est ne point permettre, à un juge siégeant par delà la vie, du soin de rassasier ceux qui ont faim, de donner à boire à ceux qui ont soif, de réparer les injustices et de consoler ceux qui pleurent. » Et dans le même numéro, sous le titre « Nos grands ancêtres », on lit parmi les sous-titres : « Un grand ancêtre : le Diable. »

Enfin, puisque la France continue à verser dans le socialisme, sous des appellations diverses, n'omettons pas cette citation de Jaurès : « Ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable conquis par l'homme (...) c'est qu'il n'y a pas de vérité sacrée (...) c'est que ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit..., c'est que toute la vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge (...) c'est qu'une révolte secrète doit se mêler à toutes nos affirmations et à toutes nos pensées, c'est que même si l'idéal même de Dieu se faisait visible, si Dieu lui-même se dressait devant les multitudes sous une forme palpable, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance et de le considérer comme l'égal avec qui l'on discute, non comme le maître que l'on subit'. »

Grâce à Saint Thomas et ces quelques exemples, nous chanterons encore mieux avec toute l'Église, lors de la fête du Christ-Roi :

« O vous, Prince de tous les siècles
o vous, Christ, Roi des nations,
Nous vous déclarons le seul Maître
De nos esprits et de nos cœurs.

La foule scélérate crie :
Nous ne voulons pas du Christ-Roi !
Nous, joyeux, nous vous proclamons
Roi suprême de tous les hommes. »

¹ Cf. Ch. Roussel, *Libéralisme et Catholicisme*.

Les maîtres de la vie spirituelle :

15. Père Antoine de Lombez

Abbé François Knittel



Auteur d'un article consacré au P. Ambroise de Lombez (capucin), le P. Sigismond ne peut qu'admirer la doctrine spirituelle du capucin du 18^e siècle :

« Personnellement très expérimenté dans les voies mystiques, le Père Ambroise ramène toute sa Doctrine Spirituelle à la Paix Intérieure. Elle est le but à atteindre, car elle s'identifie au royaume de Dieu en nous, aussi bien que le flambeau, dont la clarté guide le chrétien dans les sentiers de la perfection. La paix intérieure, quel infaillible et lumineux principe d'ascèse et de mystique ! Tout cela est bon et surnaturel qui nous procure la paix. Tout cela est mauvais qui nous trouble. Donc trouver la paix, et l'affermir en soi-même, c'est devenir un saint. [...]

« Doctrine de tous les temps que la sienne, mais pour l'époque, remède bien providentiel. C'était l'heure où, désolation des cœurs, un rigide Jansénisme divisait les âmes (aussi bien que les écoles théologiques) en Rigoristes et en Laxistes. Aux premières, il fallait montrer et faire goûter les douceurs du service de Dieu ; aux secondes, rappeler sans faiblesse, les fortes leçons du sacrifice et de la souffrance. Le Père Ambroise le fit, dans ses ouvrages, par l'exposé clair et précis de la vraie doctrine, austère et suave à la fois, de la Paix et de la Joie divines de l'âme¹. »

Parcourons à grand pas la vie du P. Ambroise de Lombez avant de nous plonger dans son *Traité de la Paix intérieure*.

P. Antoine de Lombez ofm cap

Fils de Nauphary Lapeyrie et de Domenge de Daussion, Jean naît le 21 mars 1708 à Lombez (dans le Gers) et est baptisé le lendemain dans la cathédrale de cette ville. Il fait ses études classiques au collège



de Gimont sous la direction des pères doctrinaires. Il se forme ensuite à la philosophie et à la théologie à l'école Saint-Thomas d'Auch.

Âgé de 16 ans, il entre le 25 octobre 1724 chez les capucins et reçoit le nom d'Ambroise (auquel on ajoute le lieu de sa naissance). En 1733, peu de temps après son ordination sacerdotale, il est nommé professeur de philosophie au couvent de Médox. Son zèle dans el professorat et l'exercice du ministère des âmes le mena au surmenage. Ses supérieurs l'envoyèrent alors prendre les eaux à Bagnères-de-Bigore.

Une fois remis, il exerça successivement les charge de Gardien des couvents de Lombez, d'Auch et de Médox. Sa réputation dépasse les frontières du Languedoc. Le P. Paul de Colindres, Général de l'Ordre, l'envoie à Paris comme Commissaire Général pour rétablir l'observance dans les couvents parisiens. Il devient alors Gardien du Couvent Royal (sis Place Vendôme) et confesseur de la reine Marie Leczinska, épouse de Louis XV.

A la demande du P. Paul de Colindres, le P. Antoine de Lombez est renvoyé séance tenante dans sa province d'origine. Élu délégué de sa Province religieuse au Chapitre national des Capucins de 1771, il s'oppose à la modification des constitutions. Son intervention ayant été couronnée de succès, les confrères de sa province le choisissent comme premier Définiteur provincial et lui confient les charges de Gardien et de Maître des novices au couvent d'Auch.

Épuisé, il remet ses charges en 1777 et meurt le 25 octobre 1788 à la station thermale de Saint Sauveur près de Luz. Ses restes reposent depuis 1863 à Solférino (dans les Landes).

¹P. Sigismond omc, art. « Ambroise de Lombez » dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 1, col. 430.

Octobre 2025

PRIEURE MARIE-REINE
195, rue de Bâle
F-68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 44 66 93
Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr

**CHAPELLE N-D DE LA
SAINTE-ESPERANCE**
37, Rue Pasteur
F-90300 CRAVANCHE

ORATOIRE SAINT-JOSEPH
22, rue Ampère
F-68000 COLMAR

M. l'abbé Jean-Luc Radier, 06 14 77 90 46

M. l'abbé François Knittel, 03 89 44 66 93

Récitation des litanies de la sainte Vierge Marie à la fin du chapelet

Me 1^{er}	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Remy, Evêque	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 2	Les saints anges gardiens (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 3	Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge (II ^e cl.) <i>Strasbourg : Idem (II^e cl.)</i> 1^{er} vendredi du mois	17h20 Heure sainte 18h30 Messe lue		18h00 Chemin de Croix 18h30 Messe lue 19h15 Heure sainte
Sa 4	Saint François d'Assise, Confesseur (III ^e cl.) 1^{er} samedi du mois	17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé		17h30 Rosaire 18h30 Messe lue 19h15 Méditation devant le Saint-Sacrement exposé
Di 5	Solennité de N.D. du Rosaire (II ^e cl.) Mémoire du 17 ^e dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 6	Saint Bruno, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 7	Notre-Dame du Rosaire (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 8	Sainte Brigitte de Suède, Veuve (III ^e cl.) Mémoire des Sts Denis, Rustique et Eleuthère, Martyrs	7h15 Messe lue	8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 9	Saint Jean Léonardi, Confesseur (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Sts Denis, Rustique et Eleuthère, Martyrs</i>	7h15 Messe lue		
Ve 10	Saint François Borgia, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 11	Maternité de la Très Sainte Vierge (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 12	19 ^e dimanche après la Pentecôte	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
		Quête pour les missions de la Fraternité St Pie X en Afrique, spécialement au Kenya		
		Quête pour le prieuré		
		Quête pour les fleurs		
Lu 13	Saint Edouard, Roi d'Angleterre (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Sts Aurélie, Vierge (III^e cl.), mémoire de St Edouard</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 14	Saint Calixte I ^{er} , Pape et Martyr (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		

Me 15	Sainte Thérèse d'Avila, Vierge (III ^e cl.)	7h15	Messe lue			8h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 16	Sainte Hedwige, Veuve (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Saints Gall et Colomban, Abbés (III^e cl.)</i>	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				
Ve 17	Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Vierge (III ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				
Sa 18	Saint Luc, Evangéliste (II ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 19	19 ^e dimanche après la Pentecôte	10h45 17h30	Grand-Messe Vêpres et Salut du Saint-Sacrement			8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Vente de gâteaux pour les pèlerinages (+ apéritif à Colmar)							
Lu 20	Saint Jean de Kenty, Confesseur (III ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				Adoration perpétuelle 10h20 Exposition du Très Saint Sacrement 18h15 Bénédiction du Très Saint Sacrement 18h30 Messe lue
Ma 21	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de St Hilarion, Abbé et de Ste Ursule et ses Compagnes, Vierges et Martyres	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				
Me 22	Férie (IV ^e cl.)	7h15	Messe lue				18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 23	Saint Antoine-Marie Claret, Evêque et Conf. (III ^e cl.) <i>Strasbourg : Réconciliation de la cathédrale (III^e cl.)</i>	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				
Ve 24	Saint Raphaël, Archange (III ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				
Sa 25	De la Ste Vierge au samedi (IV ^e cl.) Mémoire des Sts Chrysanthè et Dairie, Martyrs	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Di 26	Fête du Christ-Roi (I ^e cl.)	10h45 17h30	Grand-Messe Vêpres et Salut du Saint-Sacrement			8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 27	Férie (IV ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				19h00 Messe lue
Ma 28	Saints Simon et Jude, Apôtres (II ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				7h00 Messe lue
Me 29	Férie (IV ^e cl.)	7h15	Messe lue				18h00 Chapelet 18h30 Messe lue
Je 30	Férie (IV ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				7h00 Messe lue
Ve 31	Férie (IV ^e cl.)	18h00 18h30	Chapelet Messe lue				19h00 Messe lue

Traité de la paix intérieure

Publié en 1757, c'est-à-dire du vivant du P. Ambroise de Lombez, le *Traité de la paix intérieure* a traversé les siècles tant sa doctrine est fondamentale, sûre et abordable. Ayant fréquenté assidument l'Évangile, l'Imitation de Jésus-Christ et les écrits de saint François de Sales, le religieux capucin ambitionne d'établir et de consolider la paix intérieure dans les âmes chrétiennes.

Son ouvrage compte quatre parties. Les trois premières entendent illustrer l'excellence de la paix intérieure (1^{re} partie), les obstacles qu'elle rencontre (2^e partie) et les moyens pour l'obtenir (3^e partie). La dernière et quatrième partie se présente comme la mise en œuvre pratique des principes théoriques déjà exposés : « Jusqu'ici nous n'avons donné que la théorie de la paix de l'âme, il faut maintenant vous en donner la pratique, qui dirigera de plus près vos pas dans la voie de cette paix² ».

I. Excellence de la paix intérieure

Pour susciter le désir de la paix intérieure, le P. Ambroise de Lombez en énumère les bienfaits sans nombre :

- elle affermit en nous le règne de Dieu : « Une âme qui est encore violemment agitée n'est pas pour l'ordinaire solidement établie dans la justice ; mais celle qui s'est longtemps soutenue dans la paix est comme une maison établie sur le roc, à l'épreuve des orages et des vents ; Dieu y fait sa demeure avec plaisir et avec assurance ».

- elle dispose aux communications divines : « Cette paix laisse à Dieu toute la liberté d'opérer dans nos âmes, de les éclairer, de les enflammer de son amour, de les conduire comme il veut. Au lieu que le trouble forme une espèce de nuage qui nous dérober une partie de sa lumière, et un bruit confus qui nous empêche d'entendre sa voix ».

- elle facilite le discernement des esprits : « Elle nous fait discerner les mouvements de Dieu de ceux du démon ou de notre amour-propre. L'esprit de Dieu nous met en recueillement et en paix ; au lieu que le mauvais esprit porte en nous la dissipation et le trouble ».

- elle est un secours contre les tentations : « Outre les tentations que la paix de l'âme nous aide à surmonter, elle nous en épargne un grand nombre, que la légèreté, la dissipation et la facilité à suivre nos penchants nous occasionnent ordinairement ».

- elle alimente la connaissance de soi : « Cette paix

nous procure est la connaissance de nous-même, incompatible avec le trouble intérieur. Dans une eau bien tranquille on distingue les plus petits grains de sable, et dans la paix de l'âme on aperçoit ses plus légères fautes ».

- elle entretient la simplicité : « La paix intérieure nous humilie encore par la piété simple et modeste qu'elle nous inspire ».

- elle accroît le recueillement : « Si le recueillement a son principe encore plus dans le cœur que dans l'esprit, comme il paraît certain, on s'efforcera en vain de se le procurer, si l'on ne travaille sur le fonds de la paix intérieure ».

II. Obstacles à la paix intérieure

Au désir de la paix intérieure s'opposent nombre d'obstacles dont l'âme doit être consciente pour les éviter ou les vaincre :

- la vaine joie et la noire tristesse : « La joie excessive est une des causes qui nous dérangent le plus communément au dedans. On ne sait point se méfier de ses approches, parce qu'elle ne présente que du plaisir [...] La tristesse fait sur nous des impressions totalement opposées, mais elle ne nous en fait pas moins perdre la paix. La joie nous dissipe, la tristesse nous concentre ; la paix est au milieu, mais bien loin de l'une et de l'autre ».

« Il y a une tristesse qui est selon Dieu (2 Cor 7, 10), comme une joie que l'on goûte en Dieu (Phil 4, 4). L'Apôtre nous exhorte à goûter toujours celle-ci, et il se réjouit de ce que les Corinthiens ont senti celle-là. »

- le zèle impétueux : « Un zèle trop vif trouble encore cette paix. Celui qui est animé de ce zèle saisit tout avec force et avec chaleur, et semble se faire un point de conscience de s'écarter toujours de la modération si nécessaire à la tranquillité de l'âme ».

- l'activité naturelle : « Le calme de notre cœur est troublé par l'excessive vivacité de notre naturel : il faut la ralentir. Ce moyen est facile à trouver, mais on ne le pratique pas aussi facilement, ni avec un succès bien sensible. Ce n'est qu'à la longue qu'on amortit son activité ».

- la violence des tentations : « Les efforts excessifs avec lesquels on repousse les tentations altèrent beaucoup la paix de l'âme. Dans ces occasions on s'agite, on se débat, on se tourmente, et l'on entre dans une espèce de fureur. Tout est alors en mouvement et en combustion dans celui que le démon tente, et que sa propre activité tente peut-être encore plus ».

- le scrupule : « Rien ne trouble si fréquemment la paix dans une âme timorée que le scrupule qui la dévore. Elle ne doit pas plus s'attendre à goûter

²Toutes les citations sans références sont tirées du *Traité de la Paix intérieure* que le lecteur est fortement invité à se procurer, à lire et à méditer dans son intégralité.

cette douce paix, que l'esclave d'un maître intraitable. Ses plus légères fautes seront des crimes, ses meilleures actions seront mal faites, ses devoirs ne seront pas remplis, et après qu'elle y sera revenue cent et cent fois, ce tyran du repos ne sera pas plus satisfait qu'à la première », « Les scrupuleux trouveraient encore une source abondante de paix et un moyen sûr de s'épargner bien des peines, s'ils s'occupaient plus de l'amour du bien que de la crainte du mal, s'ils étaient plus attentifs aux vertus qu'ils doivent pratiquer qu'aux fautes qu'ils commettent ».

III. Moyens pour obtenir la paix

Animée par le désir de la paix intérieure, conscience des obstacles qui en éloigne, l'âme n'a plus qu'à user des moyens détaillés par le P. Ambroise de Lombes pour en jouir :

- l'humilité : « Une âme véritablement humble est toujours tranquille : et qu'est-ce qui pourrait la troubler ? [...] Elle reçoit, dit saint François de Sales, les peines avec douceur, sachant qu'elle les mérite ; les biens avec modestie, sachant qu'elle ne les mérite pas. Elle voit les fautes d'autrui avec regret, mais sans trouble, se souvenant des siennes ; elle voit les siennes avec douleur, mais sans impatience, connaissant sa fragilité ».

- la mortification : « La mortification est aussi nécessaire à la paix intérieure que l'humilité : peut-être l'est-elle davantage, les occasions de la sensualité revenant plus souvent que celles de l'orgueil. La vie des sens est entièrement opposée à la vie intérieure : on prend sur celle-ci tout ce qu'on donne à celle-là ».

- la fidélité aux exercices spirituels : « [La fidélité à ses exercices spirituels] doit être grande, parce que la plus légère négligence cause un affaiblissement de l'esprit intérieur, et par conséquent de la paix de l'âme », « Rem-plissons nos devoirs de piété dans leur temps et dans leur étendue, avec la modestie au dehors et le respect au de- dans, l'attention dans l'esprit, la résignation et la prompte obéissance dans le cœur, et laissons à Dieu le soin de tout le reste ».

- la modération dans la ferveur : « L'attention de l'esprit ne consiste pas à n'avoir point de distractions, mais à ne point s'y livrer quand on vient à y réfléchir ; et les sentiments du cœur ne doivent pas être sensibles, mais effectifs ».

- la patience dans les distractions : « Il faut sans doute, autant qu'il dépend de nous, apporter l'attention de l'esprit à nos prières, à nos méditations, et au reste de nos pieux exercices qui demandent l'applica-

tion intérieure, mais sans crainte des distractions qui pourraient venir, sans inquiétudes pour celles qui viennent, sans alarmes pour celles qui sont déjà passées ».

- la mesure dans les mouvements : « Dieu ne demande de nous que la solide préférence, la conduite uniforme, la tranquillité de l'âme, la paisible soumission aux ordres de sa providence, le zèle attentif sans être empressé, pour accomplir sa volonté connue, et nous nous y bornerions si nous ne recherchions que lui seul ».

- la patience dans les aridités de l'âme : « il faut souffrir sans impatience les aridités et les dégoûts, et préférer toujours une paix solide, fondée sur la fermeté des résolutions, à des consolations passagères, souvent formées par notre tendre nature, ou accordées comme à regret à notre excessive faiblesse ».

- une vie de foi : « Entrez courageusement dans la voie de la foi à mesure que Dieu vous y attire, et marchez-y à grands pas, sans jamais souhaiter d'en sortir ».

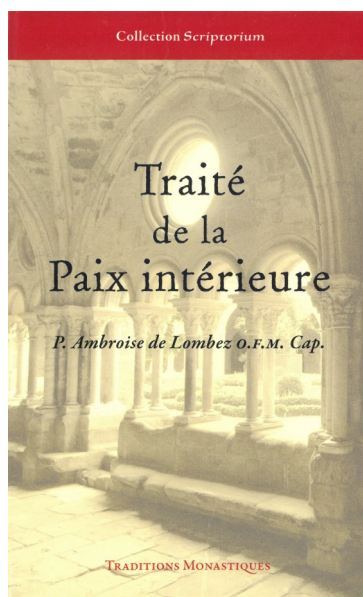
- l'amour de Dieu : « L'âme qui possède son Dieu par l'amour se repose en lui comme dans son centre. En vain elle a cherché le repos partout ailleurs ».

- la conformité à la volonté de Dieu : « L'amour de Dieu produit la soumission de notre volonté à toutes les dispositions de sa providence, et cette soumission nous conserve dans une sainte tranquillité parmi les plus fâcheux revers, et dans une admirable égalité au milieu des grands mouvements et des cruelles vicissitudes de cette vie ».

- la réception de la communion : « La sainte communion est une source de paix, puisqu'elle nous unit à Celui qui désire ardemment qu'elle règne en nous, et qui seul peut nous donner le bien qu'il nous demande ».

- la pratique de l'oraison mentale : « Dès que nous approchons de Dieu, nous sommes éclairés ; la paix et la sérénité succèdent bientôt aux ténèbres qui confondent tout, et nos gémissements devant lui dissipent tous nos troubles. Fussions-nous émus, passionnés, inquiets, lorsque nous nous mettons en oraison, nous nous sentons tranquilliser peu à peu ; et si à la fin il nous reste quelque peine, c'est d'être obligés de nous éloigner de la source d'un si doux repos ».

- le détachement universel : « Un cœur partagé n'aura jamais la paix ».



ACTIVITÉS A PRÉVOIR**Catéchisme des enfants**

- Les 3 chapelles
- Octobre : 1^{er}, 8 et 15
- Novembre : 5, 12, 19 et 26
- Décembre : 3, 10 et 17

Catéchisme pour adultes

- Colmar : mercredis 1^{er}, 8 et 15 octobre de 19h15 à 20h00
- Mulhouse : mardi 14 octobre de 19h15 à 20h00

Croisade Eucharistique

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 5 octobre

Réunion des jeunes

- Colmar : samedi 18 octobre de 19h15 à 20h15

Cercle Saint-Pie X

- Mulhouse : mardi 7 octobre de 19h15 à 20h15
- Colmar : samedi 11 octobre de 19h15 à 20h15
- Cravanche : à préciser

Quêtes spéciales

- pour le prieuré à Mulhouse
- pour la façade à Colmar
- pour les fleurs à Cravanche
- Dimanche 12 octobre

Ventes de gâteaux pour les pèlerinages

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 19 octobre

Quête pour les missions de la Fraternité St Pie X

- Les 3 chapelles :
- Dimanche 19 octobre

Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

- Du samedi 25 au lundi 27 octobre

HONORAIRES

- Messe** : 18 €
- Neuvaine** : 180 €
- Trentain** : 720 €

RETRAITES SPIRITUELLES**Saint Ignace (messieurs)**

- 6-11 octobre : Gastines
- 13-18 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Pointet
- 10-15 novembre : Gastines
- 17-22 novembre : Caussade
- 24-29 novembre : Pointet
- 15-20 décembre : Gastines
- 26-31 décembre : Caussade
- 26-31 décembre : Pointet
- 26-31 décembre : Enney

Saint Ignace (dames)

- 6-11 octobre : Caussade
- 20-25 octobre : Gastines
- 3-8 novembre : Caussade
- 3-8 novembre : Enney
- 10-15 novembre : Pointet
- 24-29 novembre : Gastines
- 1-6 décembre : Caussade
- 8-13 décembre : Pointet

Le Rosaire (mixte)

- 6-11 octobre : Moulin du Pin

Avec Mgr Lefebvre (mixte)

- 17-22 novembre : Moulin du Pin

Foyers (mixte)

- 1^{er}-4 décembre : Enney

Montfortaine (mixte)

- 8-13 décembre : Moulin du Pin

INTENTIONS DU MOIS

Croisade eucharistique : pour la conversion des païens et les missionnaires.

Rosaire vivant : en réparation de toutes les profanations d'églises et de sanctuaires.

CARNET PAROISSIAL

Nous avons appris le décès de

Mr Pierre Clavelin,
décédée le 11 août
à Sainte-Marguerite (88)

*Ont été régénérés
par l'eau du baptême*

Ambroise,
fils de Arnaud Blondé
et de Danaé Kam,
le 30 août à Mulhouse,
né le 17 mars à Sélestat

Apolline,
fille de Nicolas et Cécile Tempé,
le 20 septembre à Colmar,
née le 7 septembre à Colmar

*Nous prions pour nos défunts
du mois de octobre*

À Mulhouse

- M. Robert Edouard Mangin,
+ 1992 à 78 ans
- M. Thomas Wingler, + 1993 à 68 ans
- Mme Hélène Muller, + 1995 à 88 ans
- Mme Marie-Antoinette Kauffmann,
+ 2021 à 88 ans
- M. Marcel Hertzog, + 2024 à 92 ans

À Colmar

- M. Paul Henry, + 1981
- M. Henri Kauffmann, + 1988 à 77 ans
- M. Henry Humbrecht, + 1990 à 81 ans
- Mlle Marthe Mauerer, + 2006 à 86 ans
- Mme Marie-Lucie Wetterwald,
+ 2009 à 83 ans
- Mme Léonie Delamarque,
+ 2010 à 89 ans
- Mme Laurette Parisot + 2013 à 86 ans
- Mme Marie-Thérèse Kern
+ 2013 à 80 ans
- Mme Marie-Thérèse Léobold
+ 2016 à 91 ans
- Mme Lucie Denni, + 2019 à 87 ans
- M. Joseph Ritzenthaler, + 2021 à 79 ans
- Mme Marie-Louise Kaestlé,
+ 2022 à 98 ans

À Cravanche

- M. Jean-Jacques Fluckiger,
+ 2006 à 73 ans
- M. Roger Knapp, + 2011 à 91 ans

CONFESSIONS**À Mulhouse**

- Le dimanche : voir calendrier
- En semaine : pendant le chaquet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous
- Le 1^{er} vendredi du mois : à 18h00
- Le 1^{er} samedi du mois : pendant le Rosaire

À Colmar

- Le dimanche : 50 minutes avant la Grand-Messe
- En semaine : 1/2 d'heure avant la Messe

À Cravanche

- 1/2 heure avant toutes les Messes